

# BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

## « DEVEENEZ OMNIRESPONSABLE »

# DÉSABONNEZ-VOUS DE VOS RELEVÉS PAPIER ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

# UN DES DEUX PRIX DE 5 000 \$

### DANS CE NUMÉRO...

En bref	2
Fonds omniresponsable FMOQ : faire des gains... et une différence	4
Investissement responsable, une tendance irréversible	6
Faire sa part pour l'environnement... un geste à la fois	7
Votre espace client : le découvrir c'est l'adopter	7
Concours « Devenez OMNIRESPONSABLE »	8
Promotion REEE	9
L'incitatif à l'achat d'une première propriété	10
Ateliers accrédités pour les médecins	13
Survol des marchés financiers	13
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	15
Ratio des frais de gestion	15
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	15
Éventail de produits et services	16
Pour nous joindre	16

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.

### UN PETIT EFFORT POUR L'ENVIRONNEMENT

Nous consacrons une importante partie de ce numéro à l'investissement responsable. Même si nos actions ont un impact limité sur la protection de l'environnement, nous avons la conviction que les moindres gestes finissent par devenir considérables lorsqu'ils s'amalgament à de nombreux autres, comme dans la métaphore de « l'effet papillon ».

C'est pour cette raison que nous abordons, entre autres sujets, le Fonds omniresponsable FMOQ, notre adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (une initiative du secrétaire général des Nations Unies), l'abandon des relevés papier et leur substitution par la version électronique.

De plus, afin de vous inciter à faire un petit geste, nous profitons du présent Bulletin pour annoncer notre concours « Devenez OMNIRESPONSABLE ». Tous nos clients ayant opté pour le relevé numérique y seront admissibles. Merci de votre collaboration à ce virage vert.



Suite page 8



**JEAN-PIERRE TREMBLAY**  
Vice-président exécutif

## DU CÔTÉ DES MARCHÉS

Les résultats du troisième trimestre nous amènent à constater que la forte volatilité ne signifie pas nécessairement mauvais rendements. La tolérance au risque des investisseurs a toutefois été souvent mise à rude épreuve, par moments en raison de l'escalade des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, à d'autres du fait de certains signes pouvant laisser présager la proximité d'une récession. Pensons à l'inversion de la courbe des rendements (alors que les taux à court terme dépassent ceux à plus longue échéance) ou à certaines statistiques démontrant clairement une décroissance du secteur manufacturier à plusieurs endroits sur la planète.

En revanche, l'important secteur des services tient bon, l'emploi va bien, les salaires progressent et la confiance des consommateurs reste toujours au rendez-vous. De plus, les entreprises ont affiché des résultats meilleurs qu'anticipés : elles ont déjoué les pronostics de décroissance en augmentant légèrement leurs profits en dépit des marges bénéficiaires sous pression.

Dans ce contexte, nous croyons qu'il est impératif pour les investisseurs de ne pas céder à la fébrilité ni de modifier leurs placements d'après leurs impulsions (ou les gazouillis de M. Trump). Une bonne discussion avec un conseiller permettant de clarifier les objectifs demeure le meilleur moyen d'assurer une répartition d'actifs adéquate.

## UNE TRADITION BIEN ANCRÉE

De nouveau cette année, nous participerons à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ ainsi qu'à tous les congrès de formation continue qui se tiendront cet automne. Au plaisir de vous y rencontrer !

## VISITES EN RÉGION

Nous poursuivons avec plaisir notre programme de visites en région destiné aux médecins et à leurs proches de l'extérieur des grands centres de Montréal

et Québec. Nos conseillers se déplacent régulièrement pour rencontrer les participants et les médecins qui le souhaitent.

Vous êtes informé à l'avance de la présence du conseiller attiré à votre région, par lettre et par courriel, afin de pouvoir prendre rendez-vous. N'hésitez pas à en tirer profit pour obtenir des recommandations objectives sur vos placements, sans obligation.

## LE SALON VISION 2019

Dans le cadre de l'entente de partenariat avec l'Association des optométristes du Québec (AOQ), nous serons présents à la 40<sup>e</sup> édition du *Salon Vision* qui se tiendra les 8 et 9 novembre prochain au Palais des congrès de Montréal. Nous apprécions cette occasion privilégiée de rencontrer les membres de l'AOQ et d'échanger avec eux. À bientôt !

## LES CONFÉRENCES HIVER – PRINTEMPS 2020

Notre série de soirées-conférences sur divers sujets économiques et financiers revient en force. La nouvelle saison s'amorcera en janvier prochain avec la traditionnelle présentation sur les perspectives économiques. Nous espérons vous accueillir lors de cette première soirée. Le programme complet sera disponible à la fin du mois de novembre.

Si vous ne pouvez pas assister en personne à nos conférences, il vous est toujours possible de les visionner au cours des semaines qui suivent. Vous n'avez qu'à vous rendre sur notre site Internet et à cliquer sur « CyberStudio » dans la section « Se connecter ».

## L'ENREGISTREMENT DES CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES

Pour pouvoir prendre vos transactions par téléphone, l'Autorité des marchés financiers (AMF) exige que :

1) nous nous assurons de votre consentement par le biais d'une entente préalable ; c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de remplir et de signer le *Formulaire d'autorisation limitée*. Vous pouvez vous le procurer auprès de votre conseiller ;

2) nous mettons en place, sur support électronique ou manuel, des procédés d'enregistrement et de conservation relatifs aux instructions verbales ou écrites données par les clients pour l'exécution des opérations.

Afin d'être en mesure de conserver les instructions verbales de nos clients, nous avons implanté un système d'enregistrement des conversations téléphoniques de nos conseillers. Ce système répond aux exigences réglementaires et nous permet, si nécessaire, de vérifier l'exactitude d'une transaction et de nous assurer en tout temps de la conformité et de la justesse des recommandations formulées par nos conseillers. Bien entendu, ce système contribue aussi à l'amélioration continue de la qualité de notre service à la clientèle.

## LES RÉGIMES COLLECTIFS DES FONDS FMOQ

Entrée en vigueur en 2014, la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite* oblige tous les employeurs de cinq employés et plus à leur offrir un régime d'épargne-retraite avec retenues sur le salaire selon un échéancier strict.

Afin de répondre aux besoins des médecins employeurs, nous avons mis en place trois régimes d'épargne collectifs : le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif. Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec nous.

## LE SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE

Un nombre sans cesse croissant de médecins adhèrent à notre service de facturation médicale. Actuellement, près de 700 de vos confrères et consœurs s'en prévalent. Notre approche personnalisée (techniciennes en facturation attirées), la protection des renseignements, ainsi que les modes de transmission de données adaptés à votre pratique (interface Web avec possibilité d'intégration avec certains DME, transfert sécurisé via espace client et autres) sont souvent cités parmi ses principaux avantages.

Pour plus d'information ou pour obtenir une soumission, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

## DISTRIBUTION DE FIN D'ANNÉE DES REVENUS ET DES GAINS EN CAPITAL NETS

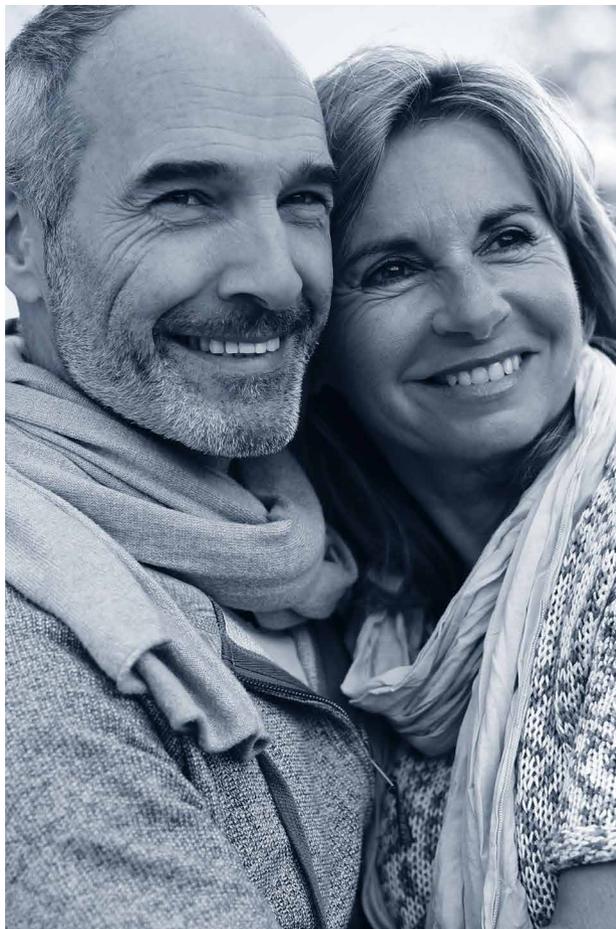
Le cas échéant, les Fonds FMOQ distribueront de nouveau, à la fin de l'année, les revenus et les gains en capital nets. Considérant que les valeurs unitaires des parts des Fonds FMOQ sont établies sur une base quotidienne, les distributions se feront aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les participants qui souhaitent effectuer des transactions avant la distribution de fin d'année pourront le faire chaque jour ouvrable jusqu'à la date limite indiquée dans le même tableau.

Il est à noter que les dates de distribution déterminées permettront aux participants d'effectuer, avant la fin de l'année financière, des transactions sur leurs titres en portefeuille comportant des pertes potentielles, et ce, pour réduire, voire annuler l'impact fiscal des distributions de gains en capital reçus.

Il faut toutefois être vigilant pour ne pas créer une perte apparente. Afin de vous aider dans cette planification fiscale, les montants distribués par part seront disponibles sur notre site Internet dans l'avant-midi du premier jour ouvrable suivant la date de la distribution. Comme toujours, nos conseillers demeurent à votre disposition pour vous aiguiller à cet égard.

Fonds FMOQ	Date de la distribution de 2019	Date limite pour transiger avant la distribution de 2019
Revenu mensuel Obligations canadiennes Actions canadiennes Actions internationales	18 décembre	17 décembre
Omnibus Placement Équilibré conservateur	20 décembre	19 décembre
Monétaire	31 décembre	s.o.



## Vous y êtes.

Vous avez pris le meilleur chemin, pas le plus facile. Vos actifs sont importants et vous voulez sécuriser ce patrimoine tout en optimisant son potentiel de rendement.

Pour la suite du parcours, laissez-vous guider par des experts qui se préoccupent de vos rêves autant que de vos avoirs.

**POUR UNE OFFRE SUR MESURE,  
PRENEZ CONTACT AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166  
Québec : 1 855 657-3248

**GESTION PRIVEE**  
FONDS FMOQ

# FONDS OMNIRESPONSABLE FMOQ

## FAIRE DES GAINS... ET UNE DIFFÉRENCE

En septembre 2016, nous avons lancé le Fonds omniresponsable FMOQ dont l'objectif consiste à procurer à la fois un revenu raisonnable et une appréciation de capital à long terme, en ayant recours à une approche d'investissement responsable. Depuis trois ans maintenant, les membres de la communauté médicale québécoise et leurs proches peuvent donc investir en tenant compte de facteurs supplémentaires aux indicateurs financiers et comptables.

4

### FACTEURS ESG

Également désigné « investissement éthique », « investissement durable » ou même « investissement socialement responsable », l'investissement responsable met l'accent sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion des investissements.

Ces considérations, qui contribuent à cerner les principaux facteurs de risque et de rendement des portefeuilles dans les décisions d'allocation des actifs, sont multiples et varient selon les valeurs privilégiées par les investisseurs et les gestionnaires de portefeuilles.

<b>Facteurs environnementaux (E)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements climatiques et émission de carbone</li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>• Pollution et substances toxiques</li> <li>• Désinvestissement des combustibles fossiles</li> <li>• Gestion de l'eau et des déchets</li> <li>• Ressources naturelles durables</li> <li>• Efficacité énergétique</li> <li>• Technologies propres</li> <li>• Édifices verts</li> </ul>
<b>Facteurs sociaux (S)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits de la personne</li> <li>• Santé et sécurité</li> <li>• Conditions de travail des employés</li> <li>• Impacts sur la communauté</li> <li>• Diversité</li> <li>• Évolution démographique</li> <li>• Modèles de consommation</li> <li>• Réputation des actionnaires</li> <li>• Régimes terroristes ou oppressifs</li> </ul>
<b>Facteurs de gouvernance (G)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rémunération des dirigeants</li> <li>• Indépendance des administrateurs</li> <li>• Diversité des membres du conseil d'administration</li> <li>• Alignement des actionnaires et des dirigeants</li> <li>• Droit des actionnaires</li> <li>• Transparence et divulgation</li> <li>• Éthique et culture des affaires</li> </ul>

### HORIZON DE PLACEMENT ET TOLÉRANCE AU RISQUE

Le Fonds omniresponsable FMOQ s'adresse plus spécifiquement aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible à moyenne pour un horizon de placement à moyen ou à long terme. Il s'avère particulièrement approprié pour ceux qui :

- recherchent à la fois un revenu raisonnable et une appréciation du capital à long terme;
- désirent investir dans un seul Fonds offrant un portefeuille entièrement diversifié composé de titres sélectionnés selon une approche d'investissement responsable;
- peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier pour une portion de leur portefeuille.

### SÉLECTION DES TITRES ET FNB SUR INDICES ESG

Pour la portion en actions canadiennes, les titres de ce portefeuille font l'objet d'une sélection basée sur une approche quantitative et fondamentale axée sur la qualité. En plus d'une analyse financière rigoureuse, les titres sélectionnés le sont également à la lumière :

- de l'application d'un filtre d'exclusion qui écarte les titres de sociétés tirant directement ou indirectement plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de secteurs d'activité ne cadrant pas avec les valeurs privilégiées par le Fonds (contrats militaires, armement, énergie nucléaire, jeux de hasard, alcool, tabac et cannabis);
- du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auxquels se conforment les sociétés dont les normes éthiques et environnementales sont élevées et rigoureuses, qui traitent équitablement leurs employés et qui respectent les droits de la personne ainsi que les communautés avec lesquelles elles font affaire;
- d'un engagement actionnarial proactif par le biais du vote par procuration en vue de maintenir les normes les plus élevées en matière de gouvernance, d'assurer la durabilité des entreprises et d'encourager des pratiques d'affaires responsables.

Pour la portion en actions étrangères, les gestionnaires investissent aux États-Unis, à l'international et dans les pays émergents par le biais de fonds négociés en Bourse (FNB) basés sur des indices ESG.

Le volet « titres à revenu fixe » est composé de titres gouvernementaux (canadiens et provinciaux) ainsi que jusqu'à 50 % d'obligations d'entreprises canadiennes de bonne qualité. Les obligations sont gérées activement, et le gestionnaire peut ajuster la durée du portefeuille afin d'en bonifier le rendement.

### RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

Le portefeuille de référence du Fonds omniresponsable FMOQ contient 40 % de titres à revenu fixe canadiens, 30 % d'actions canadiennes et 30 % d'actions étrangères. La marge de manœuvre des gestionnaires est de 10 %, ce qui signifie que le poids des actions se situe en tout temps entre 50 % et 70 % du portefeuille.

En pratique, la répartition des éléments de l'actif au 30 septembre 2019 était la suivante :

- **Titres à revenu fixe : 39,0 %**
  - Court terme : 6,2 %
  - Obligations : 32,8 %
- **Actions : 61,0 %**
  - Canadiennes : 33,1 %
  - Américaines : 16,0 %
  - Internationales : 8,0 %
  - Pays émergents : 3,9 %

### DES RENDEMENTS INTÉRESSANTS

Depuis sa création, en septembre 2016, le Fonds a généré un rendement annuel composé de 6,32 %, ce qui signifie qu'un placement de 1 000 \$ dans le Fonds à cette date vaudrait aujourd'hui 1 201,84 \$.

Quant à son classement au 30 août 2019, la firme Aon Hewitt le situait haut la main dans le 1<sup>er</sup> quartile (30<sup>e</sup> sur 515 fonds comparables pour la période d'un an et 13<sup>e</sup> sur 510 pour la période de deux ans).

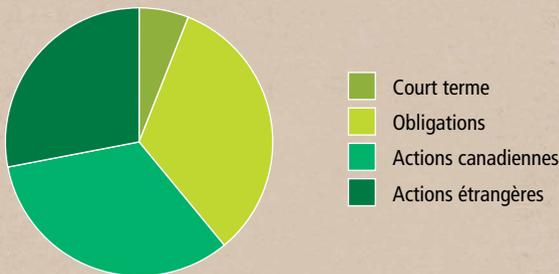
TABLEAU I : Rendements annuels composés (%)

Fonds FMOQ	Année à jour (%)	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)
Omniresponsable	12,35	8,01	6,85	6,32

### UN OUTIL DE PLACEMENT BIEN PENSÉ

Donner un sens à l'investissement en focalisant sur le long terme demeure sans contredit une façon exemplaire de contribuer au développement durable dont dépend l'avenir des générations futures.

Notre Société est fière d'y participer en mettant à la disposition des membres de la communauté médicale et de leurs proches le Fonds omniresponsable FMOQ, un outil de placement qui leur permet d'investir et de s'investir dans le respect des valeurs humanistes qui les animent et caractérisent la profession.



# INVESTISSEMENT RESPONSABLE, UNE TENDANCE IRRÉVERSIBLE

## UNE STRATÉGIE PAYANTE

La croissance rapide et soutenue de l'investissement responsable témoigne de l'intérêt grandissant pour ce type de placement. En effet, l'édition 2018 du *Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien* de l'Association de l'investissement responsable mentionne que les actifs d'investissement responsable sous gestion ont affiché une croissance de 41,6 % pour la période de 2015 à 2017, et que l'investissement responsable représentait 50,6 % de l'industrie canadienne de l'investissement en 2017, comparativement à 37,8 % en 2015. Quant à l'actif des fonds communs de placement de particuliers issus de l'investissement responsable, il est passé de 8,26 milliards de dollars en 2015 à 11,07 milliards de dollars, soit une augmentation de 34 % en deux ans.

À l'échelle internationale, la plus récente revue biennale de la Global Sustainable Investment Alliance (GSIA) rapporte que les actifs mondiaux d'investissement responsable ont totalisé 30,7 billions de dollars en 2018, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2016. Cette année-là, l'actif des stratégies d'investissement responsable frôlait les 23 billions de dollars, soit 26 % de tout l'actif sous gestion, en hausse de 25 % en regard de 2014.

En ce qui concerne la préoccupation, fort légitime d'ailleurs, des investisseurs en matière de rendement, il est démontré que l'investissement responsable n'a rien à envier à l'investissement traditionnel à ce chapitre. Il y a deux ans, le chroniqueur économique François Desjardins signalait que « l'investissement responsable a longtemps été perçu comme un compromis sur les rendements, mais (que) de multiples études effectuées au cours des dernières années montrent une corrélation positive entre les critères ESG et le rendement des entreprises ».

Les faits réfutent la perception erronée selon laquelle l'investissement responsable exige de faire des sacrifices quant aux rendements. Plusieurs données confirment que les sociétés qui prennent en compte les enjeux ESG sont plus efficaces et profitables à long terme. Si davantage d'investisseurs et de gestionnaires intègrent les facteurs ESG dans leurs processus de placement et de gestion du risque, c'est parce que l'investissement responsable constitue une approche payante.

Les caisses de retraite sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à pratiquer l'investissement responsable : elles y voient une valeur ajoutée à la performance financière des entreprises. Au terme d'un sondage réalisé par une grande institution financière canadienne auprès de centaines d'investisseurs institutionnels et d'experts-conseils en placement aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Asie, et dont les résultats ont été rendus publics en 2018, il appert que neuf investisseurs institutionnels sur dix dans le monde sont d'avis que les portefeuilles axés sur des critères ESG ont autant, voire plus de chances de générer un bon rendement que leurs équivalents traditionnels.

## UN RÉSEAU FONDÉ SUR LA RESPONSABILITÉ, LE DIALOGUE, LA TRANSPARENCE ET L'INNOVATION

Notre Société est membre du Réseau PRI\* Québec dont la mission consiste à sensibiliser les investisseurs à l'importance et à la nécessité d'intégrer des considérations ESG dans leurs activités et leurs décisions d'investissement. Pour ce faire, le regroupement prône la mise en commun des expertises de ses membres et le partage de leurs meilleures pratiques en investissement responsable de sorte qu'il soit adopté par un nombre croissant d'acteurs de la finance québécoise.

Instaurés en 2006 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), les six PRI ont été rédigés par un groupe international d'investisseurs institutionnels. Ils s'énoncent comme suit :

1. Nous prendrons en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Les PRI comptent présentement plus de 1 500 organisations signataires implantées dans près d'une cinquantaine de pays et dont la valeur des actifs sous gestion s'élève à près de 60 trillions de dollars d'actifs.

\*PRI : Principes pour l'investissement responsable (*Principles for Responsible Investment*)

## FAIRE SA PART POUR L'ENVIRONNEMENT... UN GESTE À LA FOIS

### AVEZ-VOUS TOUJOURS BESOIN DE VOS RELEVÉS PAPIER ?

Savez-vous que vos relevés de placement sont disponibles en tout temps dans votre **espace client sécurisé** ? Les consulter en ligne vous offre de multiples avantages :

- **Disponibilité immédiate** : aucun délai de livraison postale
- **Consultation facile** : information à jour pour tous les comptes
- **Confidentialité** : conservation sécuritaire dans votre espace client
- **Gain d'espace** : nul besoin de classer vos papiers
- **Geste « vert »** : réduction de votre empreinte environnementale

De plus, la version électronique de notre *Bulletin d'information financière* a été optimisée afin de rendre sa consultation en ligne plus conviviale.

### PRÊT À PASSER À LA VERSION PLUS VERTE DE VOS RELEVÉS ?

+ rapide  
+ pratique  
+ sécuritaire

#### 1) Accédez à votre espace client sécurisé.

Si vous n'y avez pas accès, communiquez avec votre conseiller sans tarder.

#### 2) Choisissez l'onglet « Documents », cliquez sur « Mes relevés en ligne ou par la poste ».

Vous recevrez un courriel de notification chaque fois qu'un nouveau relevé sera disponible dans votre espace client.

**Nouveauté** : Dorénavant, il est possible d'indiquer le mode de réception préféré pour chacun des relevés. Par exemple, vous pouvez choisir de consulter en ligne vos relevés trimestriels (ceux aux 31 mars, 30 juin et 30 septembre) et d'opter pour la version papier de votre relevé annuel (celui au 31 décembre).

Dès 2020, nos envois postaux n'incluront plus les enveloppes coupon-réponse pour dépôt supplémentaire, la plupart de nos clients effectuant leurs transactions en ligne ou par téléphone. Toutefois, vous pourrez en obtenir sur demande.



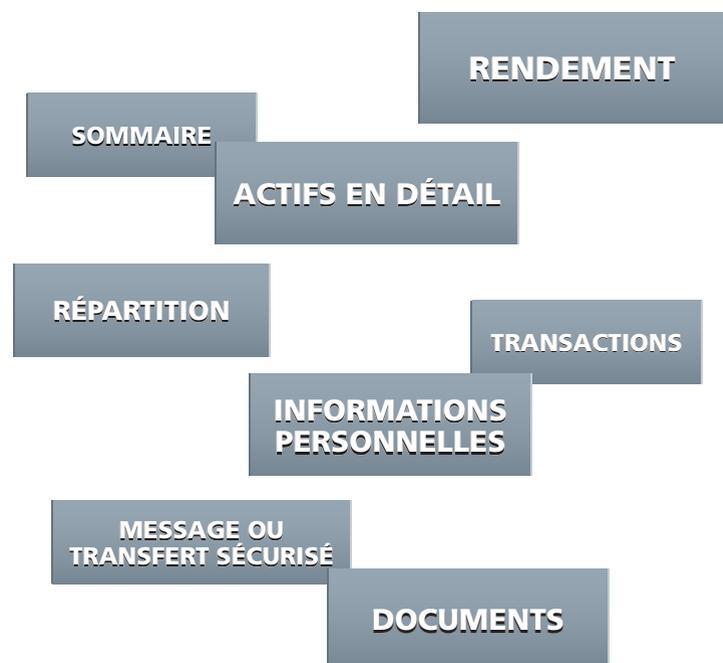
**VOS DOCUMENTS EN LIGNE  
UN GESTE POUR LA PLANÈTE**

## VOTRE ESPACE CLIENT : LE DÉCOUVRIR C'EST L'ADOPTER

VOTRE ESPACE CLIENT SÉCURISÉ MET À VOTRE DISPOSITION DU CONTENU BONIFIÉ SUR VOS INVESTISSEMENTS. L'INFORMATION QU'IL CONTIENT EST PLUS COMPLÈTE QUE CELLE DE VOTRE RELEVÉ DE PLACEMENT ET PRÉSENTE L'AVANTAGE D'ÊTRE CONSTAMMENT À JOUR.

- Sommaire et détail à jour de vos placements
- Répartition d'actifs pour chacun de vos comptes
- Possibilité de transiger en ligne (dépôts, retraits)
- Aperçu des transactions passées et en attente
- Données à jour sur la performance de vos investissements
- Accès à l'ensemble de vos relevés et reçus de cotisation
- Possibilité de modifier vos prélèvements automatiques
- Échanges sécuritaires avec votre conseiller via la fonction « Message et transfert sécurisé »
- Et bien plus

Dans nos prochains numéros, nous vous ferons découvrir les sections de votre espace client, outil indispensable pour suivre vos placements de près.



**CONCOURS**

**«DEVENEZ**

**OMNIRESPONSABLE»**

**Consommez votre information  
financière de façon responsable  
et participez à notre tirage.**

Tous nos clients qui optent pour la version électronique de tous leurs relevés courent la chance de gagner un des deux prix d'une valeur de 5 000 \$\*.

**Chaque gagnant se verra déposer un montant de 5 000 \$  
dans le Fonds omniresponsable FMOQ de son compte  
non enregistré.**

Pour participer au concours, aucune inscription n'est requise. Vous devez tout simplement être désabonné de l'ensemble de vos relevés papier avant le **6 mars 2020**.

Évidemment, tous les clients ayant déjà fait ce choix seront automatiquement admissibles au tirage le 13 mars 2020.

---

\* Règlement disponible au [www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com) ou sur demande.

 **FONDS FMOQ**  
CONSEIL ET INVESTISSEMENT



# PROMOTION REEE

**INFORMEZ-VOUS!**

## BONIFICATION DE 100 \$

À L'OUVERTURE D'UN  
NOUVEAU REEE AVEC  
UN DÉPÔT MINIMUM  
DE 1 000 \$

---

VALIDE JUQU'AU 20 DÉCEMBRE 2019



**FONDS FMOQ**  
CONSEIL ET INVESTISSEMENT

[FONDSFMOQ.COM](http://FONDSFMOQ.COM)

# L'INCITATIF À L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE PROPRIÉTÉ

Dans notre Bulletin de mars 2019, nous vous avons parlé de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP). Annoncé par le gouvernement fédéral dans son budget de mars dernier, ce programme vise à faciliter l'accès à la propriété aux premiers acheteurs. Nous vous présentons ici les détails dévoilés récemment.

## QU'EST QUE L'IAPP ?

Il s'agit d'un prêt hypothécaire de deuxième rang, consenti par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dont l'administration est confiée à First Canadian Title (FCT). Ce prêt constitue une deuxième source de financement après le prêt hypothécaire de premier rang accordé par une institution financière.

L'IAPP aura généralement pour effet de réduire les versements hypothécaires mensuels de l'emprunteur.

## DURÉE DE PROGRAMME

Les demandes pour obtenir l'IAPP sont acceptées depuis le 2 septembre dernier, mais ce financement ne pourra être consenti qu'à l'égard des propriétés acquises à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 et au plus tard le 31 mars 2024.

## MONTANT DE L'IAPP

Le montant du financement est déterminé en fonction du type de la propriété :

- Propriété neuve : **5 %** ou **10 %** (pourcentage au choix de l'emprunteur) de la valeur d'emprunt de la propriété (VEP)
- Propriété existante : **5 %** de la VEP
- Maison mobile ou usinée (neuve ou existante) : **5 %** de la VEP

La VEP est le moindre de son prix d'achat ou de sa juste valeur marchande (généralement ces deux valeurs se correspondent).

Ce prêt sera consenti pour une période maximale de 25 ans, sauf si la propriété est vendue avant, auquel cas la totalité du prêt devra être remboursée à même le prix de vente.

Aucun remboursement de capital ne sera exigé tout au long de la durée du prêt. L'emprunteur pourra cependant rembourser la totalité du prêt (et non partiellement) en tout temps et sans pénalité.

Ce prêt ne comporte pas d'intérêt. Toutefois, il s'agit d'un prêt avec participation : le gouvernement participe donc à l'appréciation (ou dépréciation) de la valeur de la propriété.

## EXEMPLE

Au moment de l'achat de la propriété neuve, l'IAPP s'élève à 40 000 \$, soit 10 % du prix d'achat de 400 000 \$. Dix ans plus tard, la propriété est vendue à un prix de 500 000 \$.

L'emprunteur doit donc maintenant rembourser la somme de 50 000 \$, soit 10 % du prix de vente de 500 000 \$ (calculé avant la commission de vente).

Le montant de 50 000 \$ représente le prêt initial de 40 000 \$ plus une prime d'appréciation de 10 000 \$.

Dans cet exemple, la prime de 10 000 \$ représente 25 % du prêt initial, une proportion correspondant à l'augmentation de la valeur de la propriété vendue (100 000 \$ / 400 000 \$).

En cas de remboursement anticipé ou après 25 ans, le montant payable sera calculé selon la juste valeur marchande de la maison à ce moment.

## NOTION DE « PREMIÈRE PROPRIÉTÉ »

Seulement les « premiers acheteurs » sont admissibles au programme. Dans le cas d'un couple, au moins un des deux conjoints doit se qualifier en tant que tel. Le premier acheteur est une personne qui :

- n'a jamais acheté de propriété auparavant ; **ou encore**
- n'a pas habité dans la maison dont elle ou son conjoint actuel était propriétaire au cours des quatre dernières années (et ce, même si la personne a été propriétaire dans le passé) ; **ou encore**
- est divorcée ou séparée de son conjoint, même si elle ne se qualifie pas selon les deux premiers critères. Les deux ex-conjoints peuvent donc se qualifier séparément.

Un seul IAPP sera consenti à l'égard de l'achat d'une habitation par deux conjoints, même si chacun se qualifie en tant que premier acheteur.

Si un seul des deux conjoints se qualifie comme premier acheteur, la propriété pourra tout de même être acquise par les deux conjoints, qui seront les deux emprunteurs.

L'IAPP sera calculé en fonction de la VEP (et non sur la moitié de cette valeur), tout en étant remboursable par les deux conjoints. Son montant sera identique, même si le conjoint admissible est le seul acheteur et emprunteur.

### NOTION DE « PROPRIÉTÉ ADMISSIBLE »

Pour être admissible, la propriété, située au Canada, doit être habitée comme résidence principale. Par conséquent, la propriété secondaire (ex. : le chalet) et la propriété à usage locatif, commercial ou non résidentiel ne sont pas admissibles.

Cependant, selon la documentation gouvernementale, l'immeuble de deux à quatre logements serait entièrement admissible si l'un d'eux est habité comme résidence principale par l'emprunteur, même si les autres logements sont offerts en location.

Tous les types de propriétés sont admissibles (neuves ou existantes) : maison unifamiliale ou jumelée, unité de condominium, duplex, triplex, quadruplex, maison usinée, maison mobile, etc.

### CONDITIONS À RESPECTER

Le revenu annuel admissible de l'emprunteur ne doit pas excéder 120 000 \$. En cas d'achat à deux ou à plusieurs, c'est le revenu annuel admissible combiné de tous les emprunteurs qui doit être inférieur à 120 000 \$, et ce, même si un seul emprunteur se qualifie en tant que premier acheteur aux fins du programme. Le revenu admissible inclut le salaire, les revenus de placement et les revenus nets de location.

L'emprunt total (l'IAPP et le prêt hypothécaire de l'institution financière) ne doit pas excéder 4 fois le revenu annuel admissible tel que défini ci-dessus. Avec l'IAPP, l'emprunt total ne pourra donc jamais excéder 480 000 \$.

Le prêt hypothécaire de premier rang de l'institution financière doit être admissible à l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL, de Canada Guaranty ou de Genworth. Quant à l'IAPP, il n'a pas à être assuré.

Le prêt hypothécaire de premier rang doit représenter au moins 80,01 % de la VEP.

Pour les propriétés comptant un ou deux logements, une mise de fonds minimale de 5 % est requise pour la première tranche de 500 000 \$ de la VEP, et de 10 % pour l'excédent.

Pour les propriétés de trois ou quatre logements, la mise de fonds minimale doit constituer 10 % de la VEP.

Par conséquent, si l'IAPP représente 10 %, la mise de fonds maximale sera de 9,99 % de la VEP. Si l'IAPP est plutôt de 5 %, la mise de fonds maximale sera de 14,99 % de la VEP.

La mise de fonds ne doit pas provenir d'un prêt personnel non garanti ni d'une marge de crédit non garantie. S'il s'agit de l'argent provenant d'un don fait par un proche parent, celui-là ne doit pas être remboursable. À première vue, un retrait REER en vertu du régime d'accession à la propriété (RAP) serait admissible à titre de mise de fonds.

Pour obtenir plus d'information sur le programme IAPP, veuillez consulter la Stratégie nationale sur le logement ([chezsoi.dabord.ca](http://chezsoi.dabord.ca)).





L'IDÉE DE FACTURER  
VOS ACTES VOUS-MÊME  
VOUS EXASPÈRE ?

**NOUS POUVONS  
VOUS AIDER !**

**APPELEZ-NOUS POUR UNE  
SOUMISSION GRATUITE.**

**SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE**

514 868-0661 ou, sans frais, 1 877 679-3229

**FONDSFMOQ.COM**

# ATELIERS ACCRÉDITÉS POUR LES MÉDECINS

## PLANIFIER SA RETRAITE

Obtenez des réponses impartiales à vos questions financières, fiscales et juridiques. Participez à nos ateliers accrédités (6 h de crédits de formation de catégorie 1) élaborés pour répondre aux besoins spécifiques des médecins en milieu de carrière. C'est gratuit, il suffit de s'inscrire (30 participants maximum par activité).

Sherbrooke, mercredi 30 octobre 2019 — QUELQUES PLACES

Montréal, vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2019 — COMPLET

Trois-Rivières, lundi 11 novembre 2019 — QUELQUES PLACES

Montréal, lundi 2 décembre 2019 — NOUVELLE DATE

- REER, FERR, REEE, REEI, CELI
- Décaissement à la retraite : PSV, RRQ, fractionnement des revenus de pension
- Épargne-retraite nécessaire et principes du décaissement
- Assurances
- Impact de l'état matrimonial
- Mandat de protection, procuration, contrat de mariage, testament
- Planification successorale, impôt au décès



Inscription :  
fondsfoq.com ›  
Nos activités ›  
Ateliers et conférences

## SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS | FIERA CAPITAL

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Encore une fois ce trimestre, l'actualité politique a fortement influencé la direction des marchés financiers. Les négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine ont été au centre des préoccupations. À cet égard, le troisième trimestre a été riche en revirements. À la fin de juin, à Osaka, les présidents Trump et Xi avaient conclu une trêve lors de la rencontre du G7. Dès le début d'août, cette trêve prenait fin. De nouveaux tarifs ont alors été annoncés. Finalement, les négociations ont repris en septembre. En fin de trimestre, on parlait même de la possibilité d'une rencontre au sommet à l'automne.

Au Royaume-Uni, Boris Johnson a été élu chef du Parti conservateur et premier ministre du pays. Il tente maintenant, non sans peine, de mener son pays vers le Brexit. Le parlement a toutefois opposé une certaine résistance à son intention de réaliser le Brexit sans une entente régissant les échanges commerciaux avec l'Union européenne.

Au cours de l'été, on a pu observer les effets de ces tensions sur l'économie, notamment par une diminution des échanges commerciaux internationaux. La plupart des pays ont subi des baisses de leurs exportations. D'ailleurs, l'économie s'est contractée dans certains pays dotés d'un secteur manufacturier important, tel que l'Allemagne.

La Chine aussi a subi les contrecoups des tensions commerciales. La production industrielle a continué de croître, mais le taux de croissance enregistré cet été est le plus faible des 17 dernières années.

Dans ce contexte de fragilité, l'économie américaine, locomotive de la croissance mondiale, s'en tire relativement bien. Le marché de l'emploi conserve sa solidité. La facilité à se trouver un emploi et les bonnes perspectives d'augmentation des salaires soutiennent le niveau élevé de confiance des consommateurs américains. Rappelons que leurs dépenses constituent près de 70 % du PIB du pays. De plus, les baisses de taux hypothécaires observées depuis quelques mois favorisent le marché immobilier et la construction résidentielle. Les récents indicateurs économiques semblent démontrer que les craintes de récession aux États-Unis étaient nettement exagérées. Soulignons toutefois les difficultés du secteur manufacturier américain : il est affecté, lui aussi, par les tarifs douaniers mis en place au cours des dernières années.

Après deux trimestres de faible croissance, le Canada a récemment enregistré la plus forte croissance des pays du G7 soit 3,7 %. Chez nous aussi, les baisses de taux hypothécaires ont favorisé le marché immobilier, lequel avait connu un certain repli notamment en Ontario.

SUITE ›

## POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

La diminution du rythme de croissance dans plusieurs pays, dont la Chine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Russie, a incité de nombreuses banques centrales à abaisser leurs taux d'intérêt.

En zone euro, la Banque centrale a abaissé son taux directeur de -0,40 % à -0,50 %. Elle a également annoncé la reprise de son programme d'achat d'obligations sur les marchés. Les taux obligataires négatifs y sont devenus courants. Cette situation a incité de nombreux investisseurs à se tourner vers les obligations nord-américaines, qui offrent toujours un rendement positif. Cette forte demande a contribué à la baisse des taux obligataires de ce côté de l'Atlantique et, par conséquent, au bon rendement du marché obligataire canadien.

Pour sa part, la Réserve fédérale américaine a procédé à deux baisses de taux de 0,25 % au cours du trimestre. Comme l'expliquait le président de la Fed, ces baisses préventives ne sont pas le début d'une tendance. Elles sont plutôt un « ajustement de milieu de cycle » qui vise simplement à donner un peu d'oxygène à l'économie. Cette action préventive est mise en place au cas où le ralentissement observé dans le monde viendrait à atteindre les États-Unis.

Chez nous, la forte croissance enregistrée par l'économie canadienne a incité la Banque du Canada à maintenir le *statu quo* plutôt que de suivre la tendance et d'abaisser les taux. Le gouverneur Poloz est toutefois conscient que la forte croissance récente ne peut guère être maintenue à très long terme. Il a donc ouvert la porte, lors de la rencontre tenue au début de septembre, à baisser éventuellement le taux directeur si les conditions l'exigeaient.

La perspective de ralentissement de la croissance économique mondiale et l'attrait des obligations nord-américaines pour les investisseurs internationaux ont entraîné une baisse des taux obligataires. Ce contexte a été favorable au rendement des obligations.

La relative stabilité des taux de court terme et la baisse des taux de long terme ont entraîné une inversion de la courbe de rendement. Cela a fait couler beaucoup d'encre au cours de l'été. En effet, l'inversion de la courbe des obligations américaines d'échéances de 2 et de 10 ans a souvent été un indicateur précurseur de récession aux États-Unis. Cette inversion de la courbe de taux n'avait pas été observée depuis 2007. Le président de la Fed mentionnait la nécessité de regarder toutefois les causes de l'inversion actuelle, soit les tensions commerciales et les taux d'intérêt négatifs en Europe. Ces éléments ne sont pas susceptibles de provoquer une récession aux États-Unis.

## MARCHÉS BOURSIERS

Malgré les fortes tensions commerciales, les marchés boursiers mondiaux ont continué de progresser au cours du troisième trimestre. Les résultats financiers des sociétés ont été généralement bons et légèrement supérieurs aux attentes. La baisse des taux directeurs décrétée par plusieurs banques centrales a ravivé l'appétit des investisseurs pour les actifs à risque. Cela a permis aux indices boursiers américains de toucher de nouveaux sommets. Les marchés boursiers européens et japonais ont également été soutenus par les décisions de leurs banques centrales.

Cela dit, les revirements dans le processus de négociation entre les États-Unis et la Chine, ainsi que certains événements, comme l'attaque d'installations pétrolières en Arabie saoudite, ont contribué à maintenir un haut niveau de volatilité sur les marchés.

L'inversion de la courbe de taux des obligations américaines a également contribué à de forts mouvements des cours boursiers au mois d'août. Rappelons que cette inversion de courbe a fréquemment été annonciatrice d'une récession.

Les marchés émergents ont été particulièrement bousculés au mois d'août. L'incertitude entourant la résolution des conflits commerciaux et la force du dollar américain minent la progression des marchés émergents.

La Bourse canadienne s'est relativement bien tirée des turbulences de l'été. Les pressions subies par le secteur de l'énergie sont compensées par la forte demande pour l'or, valeur refuge en ces périodes de volatilité. La relative solidité de l'économie canadienne soutient également plusieurs secteurs, notamment les services financiers.

## À L'HORIZON

Les consommateurs américains demeurent relativement immunisés contre les problèmes commerciaux. La faiblesse du secteur manufacturier américain ne devrait donc pas entraîner de récession aux États-Unis. La prudence de la Réserve fédérale, qui a réduit son taux directeur à deux reprises au cours du trimestre, contribuera à protéger l'économie américaine contre les vents contraires qui soufflent actuellement sur l'économie mondiale.

Ailleurs dans le monde, le secteur manufacturier est actuellement en contraction. Le secteur des services, axé sur la consommation, résiste et demeure le principal vecteur de la croissance mondiale. La détérioration récente de plusieurs indicateurs de nature prospective révèle que plusieurs entreprises à travers le monde demeurent très prudentes face aux tensions commerciales mondiales.

Nous sommes d'avis que la situation se stabilisera et que la croissance mondiale se poursuivra. Les incidences négatives des tensions commerciales se dissiperont progressivement et les économies européenne et japonaise se redresseront.

Les mesures de stimulation budgétaire et fiscale contribueront également à la stabilisation de l'économie chinoise.

Dans cet environnement de croissance modérée, l'inflation demeurera à des niveaux stables qui ne nuiront pas à la croissance économique. Les banques centrales pourront donc maintenir leurs politiques de stimulation. Ces mesures permettront de soutenir la croissance mondiale et de prolonger le cycle économique. Cette conjoncture sera alors favorable aux actions et aux matières premières, au détriment des titres à revenu fixe et du dollar américain.

## RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 SEPTEMBRE 2019

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(%)	(\$)
MONÉTAIRE	1,59	1,34	1,05	0,90	0,85	0,81	1,51	1,99		10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	5,98	4,35	3,68	2,74	4,03	s.o.	s.o.	4,51	(2013-04-05)	11,480
OMNIBUS	4,46	4,87	4,81	5,54	4,62	5,99	5,51	5,30		26,882
PLACEMENT	5,79	5,51	5,34	6,32	5,85	6,36	5,87	5,27		30,873
REVENU MENSUEL	5,88	3,16	4,84	6,63	2,72	6,11	s.o.	5,08	(2006-10-06)	10,351
OBLIGATIONS CANADIENNES	8,58	4,59	1,74	2,68	2,94	3,49	3,90	4,49	(2001-03-16)	11,863
ACTIONS CANADIENNES	3,71	5,32	4,75	6,52	3,79	6,49	6,16	6,67		23,523
ACTIONS INTERNATIONALES	2,37	6,91	8,83	9,16	9,61	10,06	6,43	3,67		13,803
OMNIRESPONSABLE	8,01	6,85	6,32	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6,69	(2016-09-16)	11,755

15

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au [www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com) ou dans le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 1,46 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

**IMPORTANT** | Depuis le 3 avril 2017, les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons donc les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés précédemment.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

## RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 31 AOÛT 2019

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,73 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,10 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR   OMNIBUS   REVENU MENSUEL   OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,16 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,34 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,20 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,34 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

\* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

\*\* Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

## FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS\* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2019-09-30	Écarts	2019-06-28	Écarts	2019-03-31	Écarts	2018-12-31	Écarts	2018-09-30
S&P/TSX (Toronto)	3,6 %	16 658,63	1,7 %	16 382,20	1,7 %	16 102,09	12,4 %	14 322,86	-10,9 %	16 073,14
S&P 500 (New York) **	4,7 %	3 941,66	2,3 %	3 852,49	1,8 %	3 782,73	10,5 %	3 423,72	-9,0 %	3 763,37
MSCI EAO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	-1,8 %	2 501,80	-0,6 %	2 517,42	0,6 %	2 502,91	6,6 %	2 348,92	-7,8 %	2 548,88
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	9,7 %	1 133,30	1,2 %	1 120,00	2,5 %	1 092,6	3,9 %	1 051,40	1,8 %	1 033,20

\* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. \*\* Convertis en dollars canadiens.

# ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

SEULE ET UNIQUE ENTITÉ AU QUÉBEC, DÉTENUE À 100 %  
PAR LES MÉDECINS, À OFFRIR DES PRODUITS ET  
SERVICES FINANCIERS<sup>1</sup> AUX MÉDECINS OMNIPRATICIENS,  
AUX OPTOMÉTRISTES ET À LEURS PROCHES.

## RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

## FONDS FMOQ<sup>2</sup>

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales
- omniresponsable

## AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT<sup>3</sup>

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

## OBLIGATIONS GARANTIES<sup>4</sup>

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

## DÉPÔTS À TERME<sup>5</sup>

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

## COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES<sup>6</sup>

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

## SERVICE DE GESTION PRIVÉE<sup>7</sup>

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

## SERVICE DE FACTURATION<sup>8</sup>

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances). La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(4) Épargne Placements Québec MD est une unité administrative du ministère des Finances du Québec.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de référencement conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.

### MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2  
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest  
Bureau 1900  
Westmount (Québec) H3Z 3C1  
Téléphone : **514 868-2081**  
Sans frais : **1 888 542-8597**  
Télécopieur : 514 868-2088

### QUÉBEC

Place Iberville IV  
2954, boulevard Laurier  
Bureau 410  
Québec (Québec) G1V 4T2  
Téléphone : **418 657-5777**  
Sans frais : **1 877 323-5777**  
Télécopieur : 418 657-7418

### SITE INTERNET

[www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)

### COURRIEL

[info@fondsfmoq.com](mailto:info@fondsfmoq.com)

